



# Key Findings

**1959** : Promulgation du code électoral qui reconnaît aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.

**1965** : nouvelles réformes de la condition féminine en Tunisie -égalité des salaires, scolarisation obligatoire pour les filles et les garçons de 6 à 12 puis à 16 ans.

**1989** : ratification par la Tunisie de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

## Key Findings

- Sur les 1500 nominations à différents postes de décision on ne compte que 7% de femmes
- Sur les listes lors de l'élection de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC); 47% (soit 5 502) des candidat(e)s (11 686) sur les listes électorales étaient des femmes, mais seulement 7% étaient têtes de liste
- ANC élue en 2011 : sur les 217 députés il y a seulement 49 femmes (soit 22, 5%) ;Aucune femme ne préside de groupe parlementaire; Sur les 21 commissions parlementaires, qui ont un nombre total de 101 membres, il y a seulement 28 femmes ; la présence des femmes aux postes de pouvoir reste très limitée

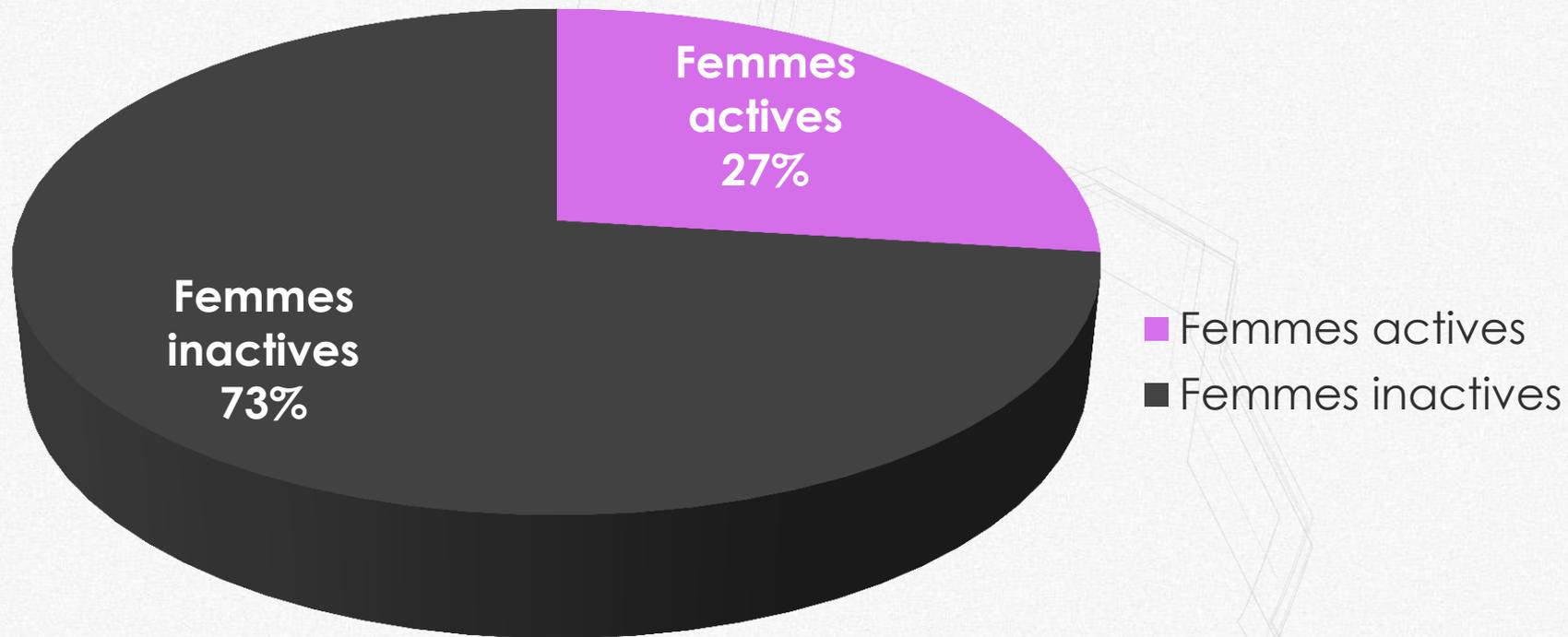
# Key Findings

- Au gouvernement constitué au mois de janvier 2014 : 2 femmes Ministres sur 22 et 1 Secrétaire d'Etat sur 8.
- La nouvelle assemblée sera composée de 68 femmes sur 217 soit 31.5%, sachant que 27% des femmes travaillent en Tunisie. La discrimination positive a fonctionné car il y avait aussi 11,9% de têtes de listes femmes à l'origine.

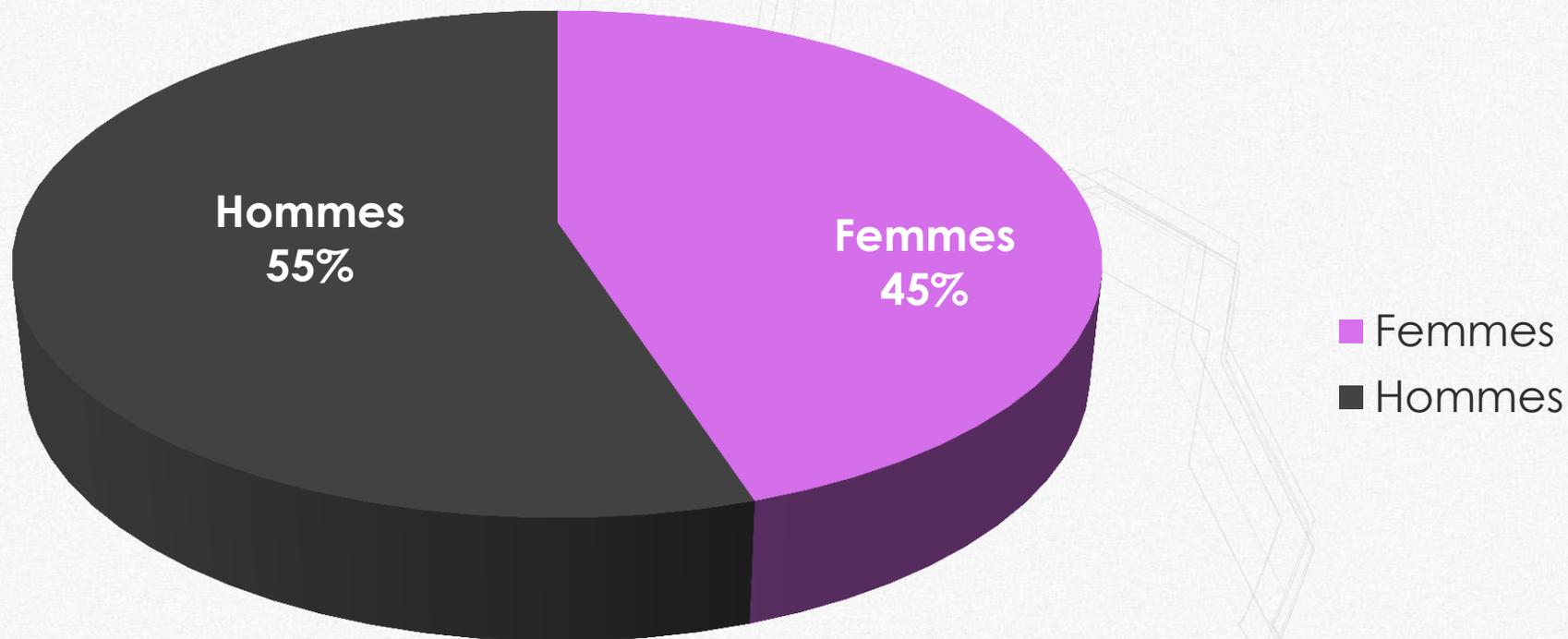
# Key Findings

- Près de 80% des sondés affirment que la femme doit avoir les mêmes droits que les hommes.
- La majorité des tunisiens sont pour l'accès égal entre les hommes et les femmes à l'éducation et au travail.
- 72% des tunisiennes déclarent qu'elles ont la liberté totale de s'exprimer
- 71% des tunisiens ne sont pas pour l'égalité des parts dans l'héritage.
- Les tunisiens soutiennent en majorité le fait que la femme peut décider tout comme l'homme de divorcer.
- Moins d'engagement et d'intérêt à la politique remarqués chez la femme comparativement à son homologue masculin
- 6 personnes sur 10 sont pour l'accès de de la femme à la vie politique.
- Près de ¼ des tunisien(ne)s ne sont pas du tout d'accord sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'accès à la vie politique.
- L'accès de la femme tunisienne aux postes de leaders se heurte à une opposition non négligeable (4 sur 10 personnes ne conçoivent pas la femme dans un poste de leadership)
- Près de 50% des tunisiens trouvent que la femme subit une discrimination dans les tribunaux et par la police
- Près de 60% des tunisiens trouvent que l'Etat ne fait pas suffisamment d'efforts pour soutenir la femme

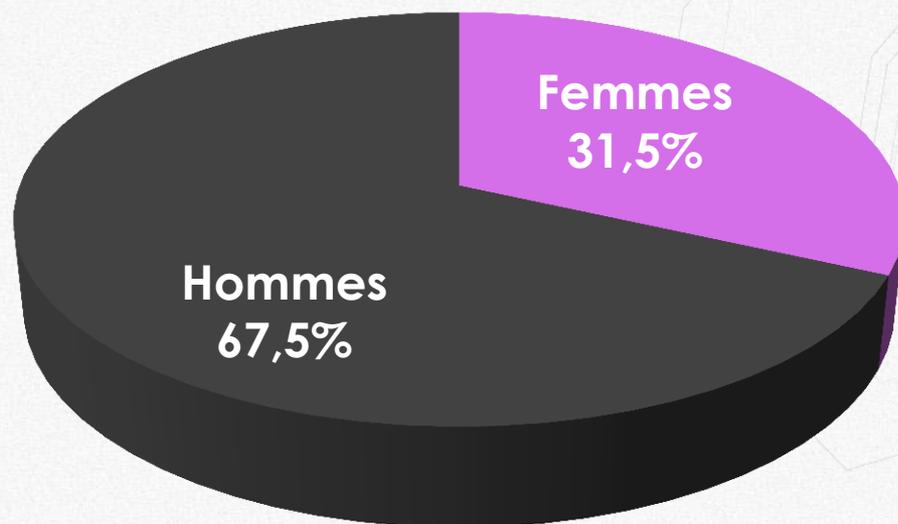
# 27% des femmes travaillent en Tunisie



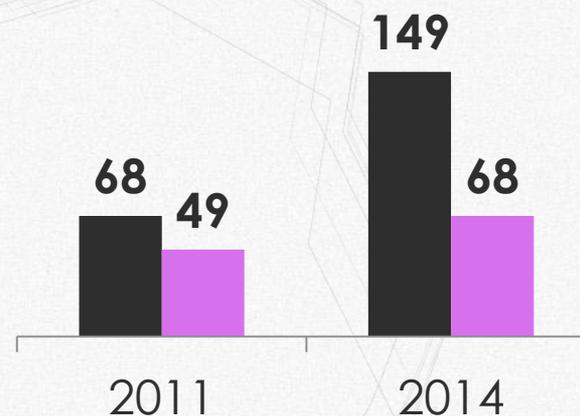
# 45% des femmes participent aux élections législatives du 26 octobre 2014



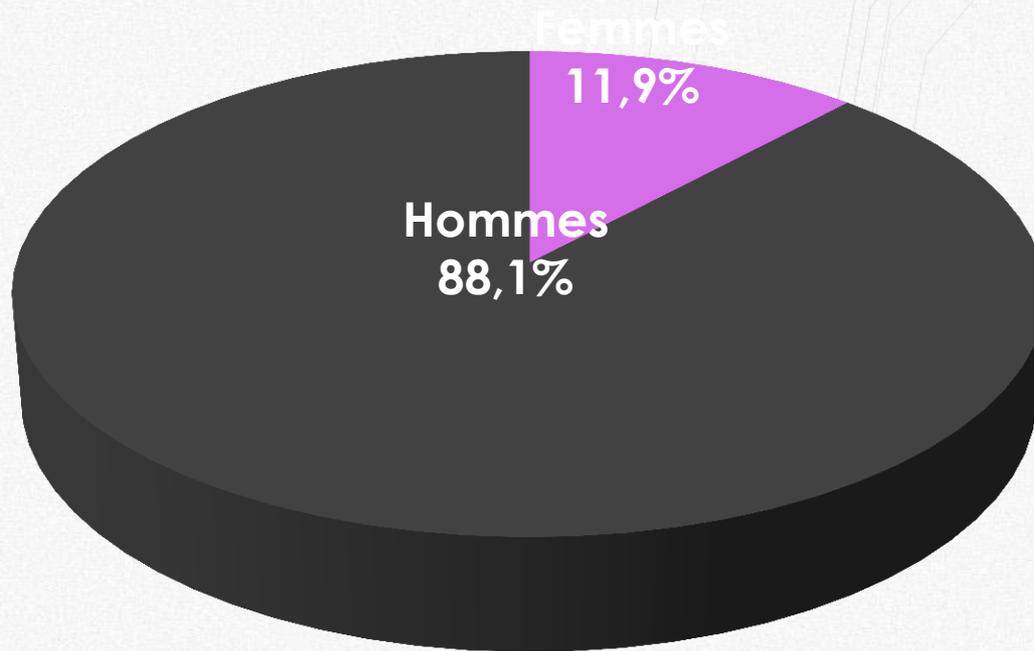
# 31,5% des femmes parlementaires en 2014 contre 22,5% en 2011



■ Femmes ■ Hommes

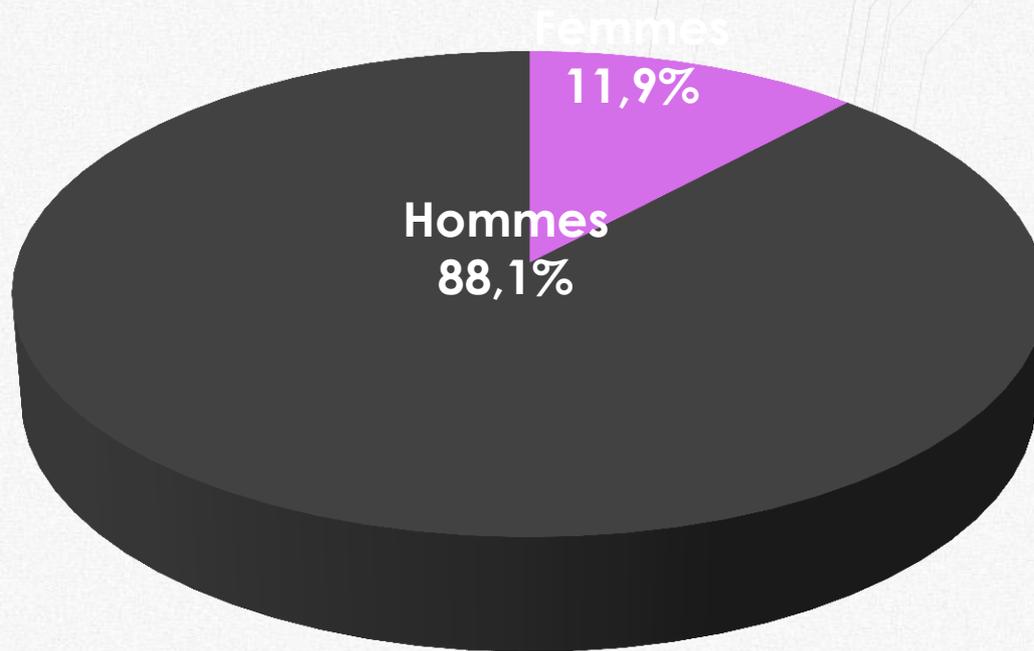


# Les femmes représentent 11,9% des têtes de listes en 2014 contre 7% en 2011



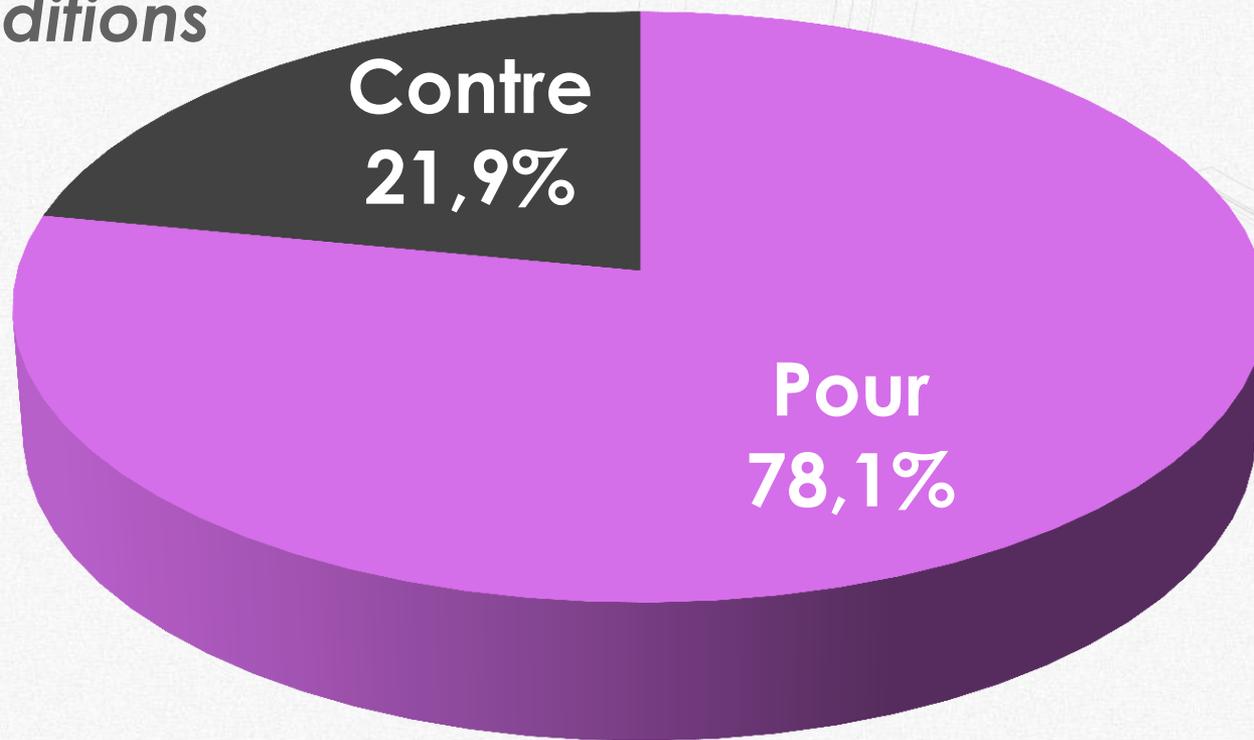
■ Femmes      ■ Hommes

# Les femmes représentent 11,9% des têtes de listes en 2014 contre 7% en 2011



■ Femmes      ■ Hommes

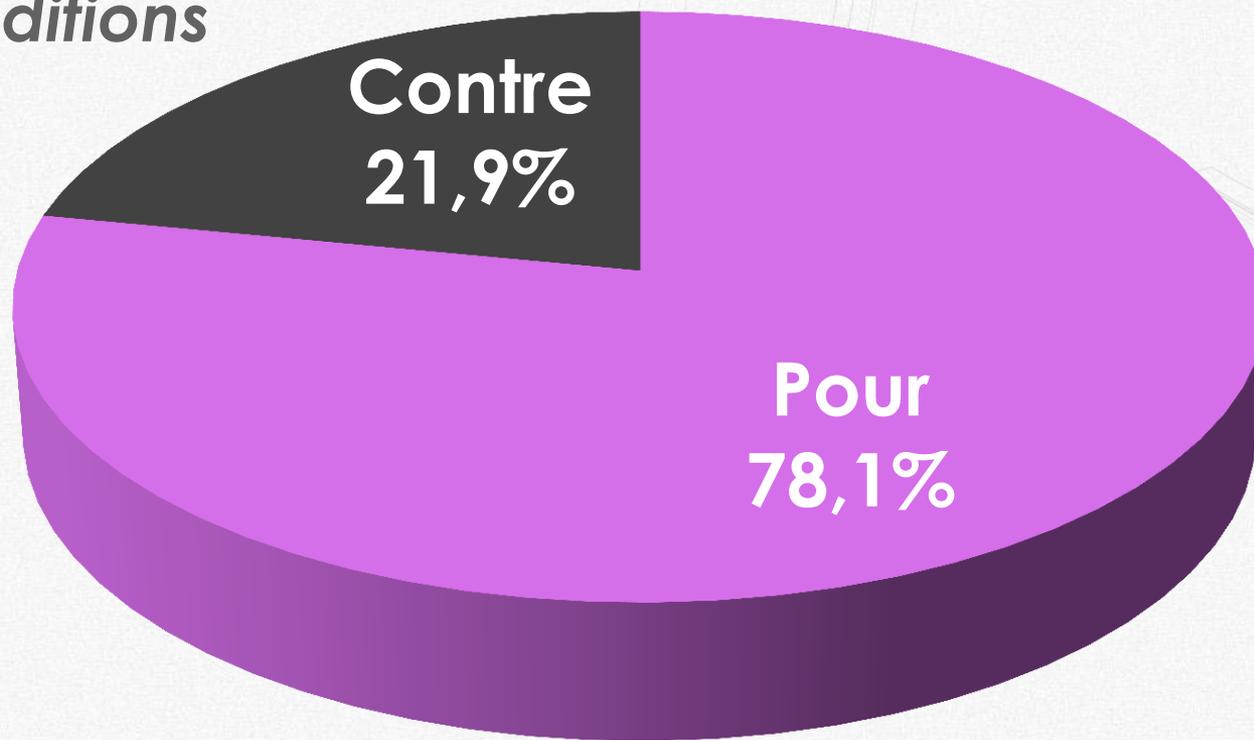
**78,1%** des répondants sont pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes **21,9%** pensent que les femmes doivent continuer à être soumises aux traditions



■ Pour

■ Contre

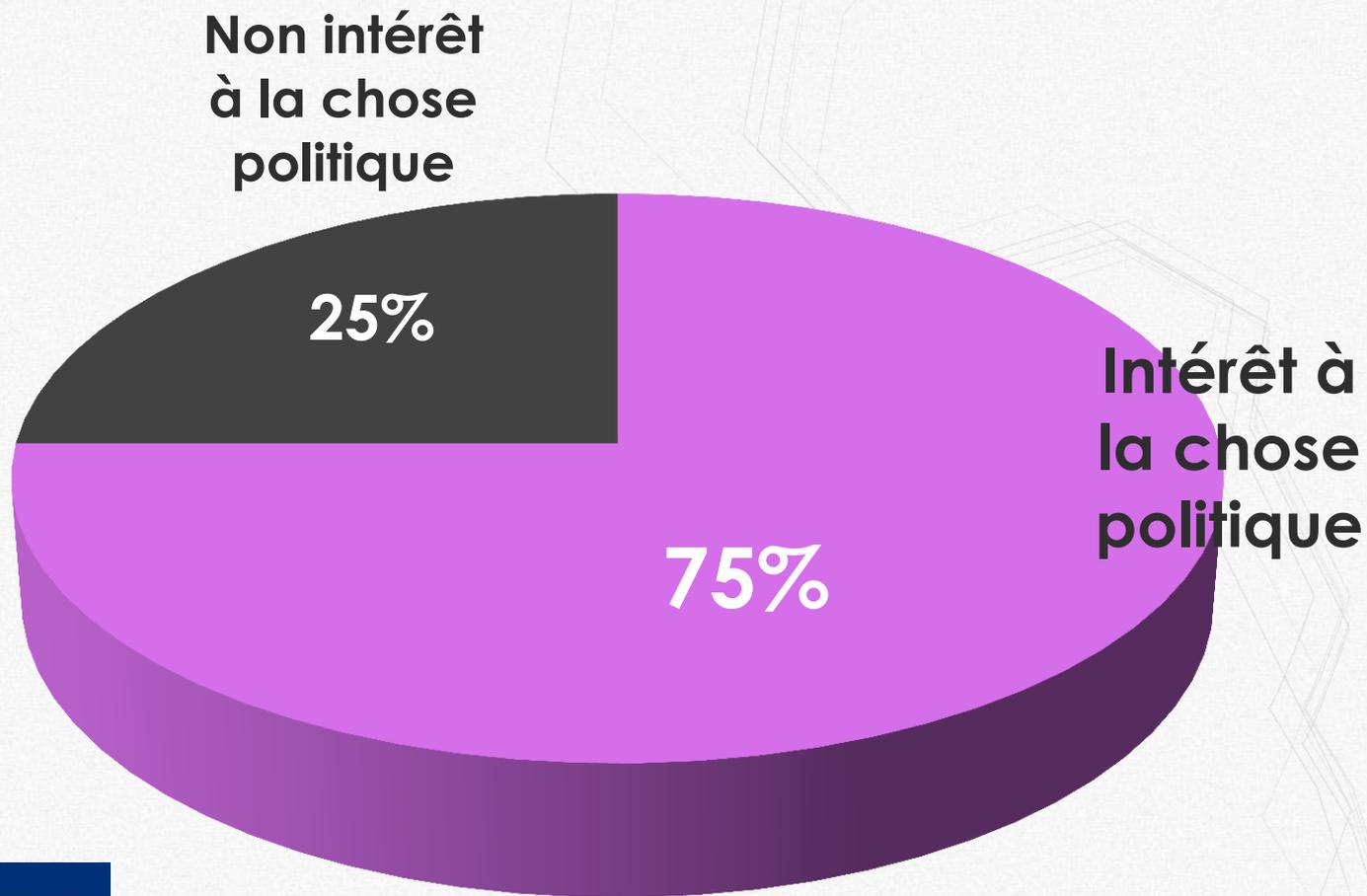
**78,1%** des répondants sont pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes **21,9%** pensent que les femmes doivent continuer à être soumises aux traditions



■ Pour

■ Contre

**75%** des femmes s'intéressent à la politique dont seulement **22,7%** sont très intéressées.



# Femme & travail

A la question : veuillez me dire si vous êtes d'accord ou pas avec l'énoncé suivant : il faut qu'il y ait les mêmes chances d'accès au travail pour les femmes et les hommes.

Les réponses étaient :

**80,7%** sont pour l'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'accès au travail

Homme : 38,4%  
Femme : 54%



**18,1%** sont contre l'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'accès au travail

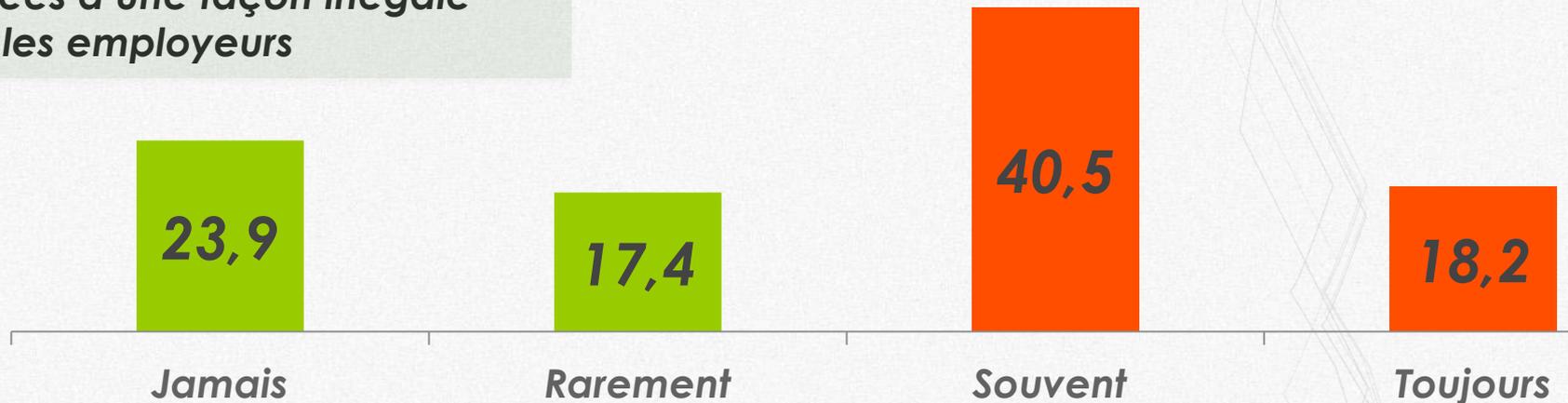
# Femme & Employeurs

A la question : A votre avis, à quelle fréquence, les femmes sont traitées d'une façon inégale par les employeurs comparaison faite avec les hommes

Les réponses étaient :

**41,3%** trouvent que les femmes sont peu ou prou traitées d'une façon inégale par les employeurs

**58,7%** pensent que les femmes sont fréquemment traitées d'une façon inégale par les employeurs.



# Femme & Equité devant la Police et les Tribunaux

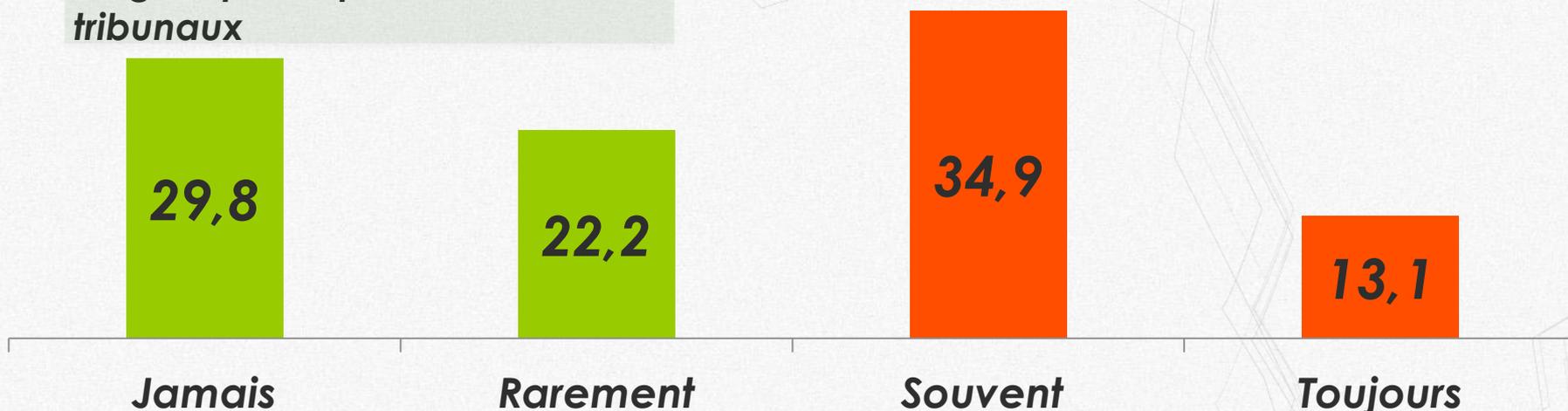
A la question : A votre avis, à quelle fréquence, les femmes sont traitées d'une façon inégale par la police et les tribunaux en Tunisie

Les réponses étaient :

**52%** des citoyens trouvent que les femmes sont peu ou prou traitées d'une façon inégale par la police et les tribunaux

**48%** des citoyens pensent que les femmes sont fréquemment traitées d'une façon inégale par la police et les tribunaux

Homme : 45%  
Femme : 51,4 %



# Femme & décision de divorcer

A la question : veuillez me dire si vous êtes d'accord ou pas avec l'énoncé suivant : Il faut qu'il y ait une égalité entre les hommes et les femmes dans la prise de décision de divorcer

Les réponses étaient :

**71,9%** pensent que les femmes et les hommes doivent avoir des libertés égales dans la prise de décision de divorcer.

**23,7%** pensent que les femmes et les hommes ne doivent pas avoir les mêmes libertés dans la prise de décision de divorcer.



# L'Etat & l'émancipation de la femme

Comment jugez-vous la performance de l'Etat dans l'émancipation de la femme et l'amélioration de sa situation

Les réponses étaient :

**42,3%** des citoyens trouvent que l'Etat a une bonne performance dans l'amélioration de la situation de la femme

**57,7%** des citoyens trouvent que l'Etat ne fait pas suffisamment d'efforts pour l'amélioration de la situation de la femme

